APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT
POUR UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

CNR a été sollicitée en vue de la mise à disposition des lieux ci-après identifiés.

En application des obligations de publicité et de sélection fixées par les articles L2122-1-1 et suivants du CGPPP, CNR lance le présent appel à manifestation d'intérêt en vue de l'attribution d'une convention d'occupation desdits lieux.

Il est ici précisé que le présent appel à manifestation d'intérêt est effectué dans le cadre du souhait de l'occupant actuel des lieux de céder le bâtiment qu'il a édifié sur le terrain mis à sa disposition par CNR, ceci préalablement à son départ des lieux.

De ce fait, le candidat qui sera retenu par CNR pour succéder à l'occupant actuel des lieux devra acquérir le bâtiment dont ce dernier est titulaire.

Les candidats au présent appel à manifestation d'intérêt peuvent contacter l'occupant actuel des lieux au sujet de son projet de cession de bâtiment ci-après désigné, ceci aux coordonnées suivantes : SCI AUCHET , M. Christian DUCLOS, 06 08 74 22 34.

1 - Informations générales

Les personnes intéressées sont priées de compléter et de signer le formulaire de candidature joint au présent appel à manifestation d'intérêt et de le faire parvenir par courrier ou par courriel à la personne identifiée ci-après, ceci **au plus tard le 11 janvier 2025.**

Le dépôt d'une candidature au présent appel à manifestation d'intérêt vaut acceptation pure et simple des stipulations de celui-ci.

Pour le cas où plusieurs candidatures seraient valablement réceptionnées par suite du présent appel à manifestation d'intérêt, une procédure de sélection serait organisée par CNR suivant les modalités qui seraient alors précisées par CNR aux candidats ayant valablement déposé leur candidature.

En cas d'échec de la cession du bâtiment de l'occupant en place, ou de retrait par ce dernier de son projet de cession, CNR pourra mettre fin au présent appel à manifestation d'intérêt sans qu'aucun candidat puisse prétendre à une quelconque rémunération ou indemnisation. L'occupant en place pourra alors demeurer sur les lieux jusqu'à la fin de son titre d'occupation.

2 – Informations particulières

INTERLOCUTEUR CNR :
COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE
DTER
2 rue André Bonin
69316 Lyon cedex 04
Contact : Stéphanie BARD,
s.bard@cnr.tm.fr
06 31 16 92 66

IDENTIFICATION DES LIEUX
Sur la commune de Reventin Vaugris, un terrain d'une superficie d'environ 6900 mètres-carrés, le tout identifié sur le plan joint au présent appel à manifestation d'intérêt.

Ces lieux dépendent du domaine **public** de l'Etat concédé par ce dernier à CNR.
En conséquence, l'occupation de ces lieux est soumise aux règles de droit **public** et non aux règles de droit privé.
De ce fait, le statut juridique du bail commercial ne sera notamment pas applicable à la convention d'occupation qui serait conclue à l'issue du présent appel à manifestation d'intérêt.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques. gouv.fr.

DESCRIPTION DES OUVRAGES IMMOBILIERS A CEDER :

Un bâtiment d'une superficie de 2.200 mètres carrés, implanté sur une zone en enrobé comportant une de stationnement, des clôtures et un portaill d'accès.

DATE DE DISPONIBILITÉ DES LIEUX :

Le terrain sera libéré par l'occupant actuel des lieux uniquement à compter de l'effectivité de la cession par celui-ci de son bâtiement au profit du candidat qui sera retenu par CNR suite au présent appel à manifestation d'intérêt.

ACTIVITE(S) A EXERCER SUR LES LIEUX :

Les lieux proposés devront exclusivement être affectés à une activité artisanale, industrielle ou logistique (transport, services etc.).

CNR pourra stopper définitivement, et à tout moment, la procédure du présent appel à manifestation d'intérêt pour quelque motif que ce soit, ceci sans que les candidats puissent prétendre à une quelconque rémunération ou indemnisation.